

CERTIFICAT



PRP BIENTRAITANCE

N° 22 – 38 – 003.1

Le système de management de la qualité a été élaboré et mis en œuvre par :

Fondation EMS La Venoge

**Route de la Vuy 1
CH-1305 Penthalaz**

A été audité et certifié selon les exigences de

PRP Bientraitance

Pour les activités suivantes :

**Hébergement longs séjours en gériatrie et psychogériatrie
Centre d'accueil temporaire - CAT**

Sites concernés :

**EMS de Penthalaz – Route de la Vuy 1 – 1305 Penthalaz
EMS de La Sarraz – Route de la Paix 22 – 1315 La Sarraz**



Ce certificat est valable* du 25.04.2022 au 24.04.2025

Sa validité est garantie par des audits de surveillance annuels.

L'audit de renouvellement de la certification doit avoir lieu avant le 24.03.2025

Version 02, institution certifiée depuis 2016

Autorisé par

Stéphane Perrottet

Directeur de l'organisme de certification

Marie-Aude Berset

Membre de la commission de certification

EdelCert & InSpectorat Sàrl

OFFICE 37, Route du Jura 37

CH -1700 Fribourg

www.edelcert.ch



* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre public EdelCert & InSpectorat qui est accessible sous www.edelcert.ch et www.4steps.ch atteste de la validité du présent certificat.